



PÔLE
PETITE
ENFANCE



Chers parents, chères familles,

C'est avec une grande fierté que je m'adresse à vous à travers ces quelques lignes en tant que Maire du Luc en Provence et Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le château de Pioule occupe une place spéciale dans notre commune en tant que lieu où naissent les sourires, les rires et les premières découvertes de nos petits.

L'accueil des enfants et le maintien d'un service de qualité sont au cœur de nos priorités. Notre engagement envers vous, parents, est de vous offrir un environnement sécurisé, stimulant et bienveillant où vos enfants peuvent s'épanouir et grandir en toute confiance.

Nous sommes conscients de la valeur de ce bâtiment historique au cœur de notre commune, et c'est avec dévouement que nous veillons à son entretien et à son amélioration constante pour le bien-être de vos enfants. Notre équipe municipale travaille main dans la main avec les professionnels du pôle petite enfance pour garantir que chaque jour soit une journée d'apprentissage, d'amusement et de développement pour vos petits trésors.

Nous comprenons également que la parentalité est un voyage rempli de défis et de joies. C'est pourquoi nous sommes déterminés à vous soutenir à chaque étape du chemin. Nous encourageons les échanges, les rencontres entre parents, et nous sommes toujours à l'écoute de vos besoins et suggestions pour améliorer notre service.

En tant que Maire du Luc en Provence, une ville active et solidaire, je suis fier de l'engagement de notre commune envers la petite enfance et les familles. Notre mission est de vous accompagner dans cette aventure magnifique qu'est la parentalité, en mettant l'accent sur l'épanouissement de vos enfants.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous accordez en nous confiant vos enfants. Soyez assurés que nous continuons à œuvrer pour offrir le meilleur à nos petits et à maintenir notre château de Pioule comme un joyau de notre commune.

Avec toute ma considération et mon dévouement,

Dominique LAIN - Maire du Luc en Provence - Président du CCAS



Chères familles,

Ce que nous savons, c'est que « Le sourire d'un bébé crée la joie, une bonne nouvelle, un beau soleil, de la neige, une farce, autour d'un repas... partout est la joie. Il faut l'apprécier. C'est tout ! ».

Ces mots de Nacira Boukli Hacene, définissent parfaitement ce que les enfants représentent pour notre municipalité. De la joie à l'état pur ! Au château de Pioule, nous sommes particulièrement fiers de soutenir et d'accompagner les équipes dévouées qui veillent chaque jour au bien-être et à l'épanouissement de vos tout-petits. Nous comprenons l'importance de chaque étape de la parentalité, et notre mission est de vous offrir un environnement sûr, chaleureux et stimulant pour vos enfants.

Notre équipe est là pour vous accompagner dans toutes les dimensions de la parentalité, que ce soit en vous fournissant des informations essentielles, en organisant des rencontres entre parents, ou en écoutant vos préoccupations et suggestions. Nous croyons fermement en la collaboration entre les services dédiés à la petite enfance, les familles et la municipalité pour garantir le meilleur départ possible dans la vie de vos enfants.

Nous souhaitons que le château de Pioule soit un lieu où les enfants grandissent, apprennent et s'épanouissent dans un environnement adapté à leurs besoins. Vos retours sont essentiels pour nous aider à améliorer constamment notre service. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos besoins, car ensemble, nous façonnons l'avenir de notre communauté.

Nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous accordez en nous confiant vos enfants. Nos équipes, motivées et compétentes, sont déterminées à continuer à travailler main dans la main avec vous pour offrir à vos enfants un espace de qualité où ils pourront s'épanouir, apprendre et grandir.

Avec toute notre gratitude et notre engagement,

Elisabeth MARIOTTINI - Vice-Présidente du CCAS et 1ère Adjointe au Maire

RELAIS PETITE ENFANCE



Responsable de la structure
Valérie NÉANT

Permanence téléphonique
Accueil public

Du lundi au vendredi
7 h 30 - 9 h 30
13 h 30 - 15 h 30

Château de Pioule
Allée des Thermes
Tél : 04 94 50 16 78
Mail : ram@mairie-leluc.fr

Le Relais Petite enfance (RPE) du Luc accueille et informe les familles sur les différents modes d'accueil du territoire.

Il transmet les listes actualisées avec les disponibilités des assistants maternels de Cœur du Var.

Il conseille les familles sur les démarches administratives :

- Contrat de travail
- Convention collective
- Démarche pour déclaration CAF
- Pajemploi
- Congés payés
- Régularisation...



Le relais répond aux demandes des assistants maternels concernant les prestations, les démarches à effectuer pour l'agrément.

Lieu d'écoute, d'échanges, rôle de soutien dans leur profession et dans leurs démarches éducatives auprès de l'enfant.



Ateliers d'éveil enfants

Du lundi au vendredi 9h30 - 12h

Lors des ateliers d'éveil, l'enfant va découvrir un lieu collectif en compagnie de son assistant maternel.



Le relais propose un cadre accueillant, ludique, enrichissant, un lieu collectif où l'on joue.

L'enfant va petit à petit y trouver sa place et se socialiser.



MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL

Les enfants de Pioule



Directrice de la structure
Laëtitia BRUNO

Du lundi au vendredi
7 h 30 - 18 h

Château de Pioule
Allée des Thermes
Tél : 04 94 50 16 73

Mail :

lesenfantsdepioule@mairie-leluc.fr

La structure peut accueillir 60
enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans,
répartis sur deux unités :

La Ribambelle

Accueil : 25 enfants
Ages : 2 mois 1/2 à 18 mois



La Pirouette

Accueil : 35 enfants
Ages : 18 mois à 4 ans.



Les avantages de la collectivité

En optant pour la crèche, vous choisissez de confier votre enfant à une équipe unie pour un projet commun.

La collectivité apporte ses richesses dans les interactions, dans les jeux partagés. L'enfant va petit à petit y trouver sa place avec une sociabilisation $\wedge$ progressive.

A la crèche, votre enfant aura l'occasion de faire de nouvelles découvertes et expériences au travers d'activités variées. Il vivra ses premières amitiés et bénéficiera de nombreuses stimulations induites par le groupe.

Inscriptions

Pour vous inscrire, il suffit de solliciter un rendez-vous auprès de la responsable du pôle petite enfance.

Lors du rendez-vous, elle vous présentera le fonctionnement de la structure et définira avec vous vos besoins.

En cas d'attribution d'une place à la crèche, un second rendez-vous vous sera donné afin de finaliser l'inscription administrative de votre enfant.

Vous rencontrerez à cette occasion la puéricultrice, directrice de la structure.



MULTI-ACCUEIL ASSOCIATIF

Les Pitchounets



Directrice de la structure
Marlène CORBUCCI

Du lundi au jeudi

7 h 30 - 18 h

Le vendredi

7 h 30 - 17 h

Pour tout renseignement,
ou une pré-inscription
contacter la directrice
soit par téléphone
soit par mail

Allée des Thermes

Tél : 04 94 99 68 42

Mail :

lespitchounetsduluc@orange.fr

L'établissement assure un accueil collectif. Sa gestion est administrée par l'Association loi 1901 « Les pitchounets ».

L'agrément comprend une capacité d'accueil de 30 places pour les enfants de 3 mois à 3 ans. La structure permet aux enfants qui ont fréquenté le multi-accueil et qui entrent à l'école maternelle, de venir les mercredis et les vacances scolaires jusqu'à leurs 4 ans.

Les professionnelles proposent un projet individualisé afin de favoriser l'intégration d'enfants porteurs de handicap ou atteints d'une affection.

Une équipe pluridisciplinaire

- 1 infirmière
- 2 éducatrices de jeunes enfants dont la directrice
- 4 auxiliaires de puériculture
- 4 CAP petite enfance
- 1 agent de collectivité

Nos objectifs et méthodes de travail

- Pédagogie
- Cadre sécurisant
- Autonomie
- Accueil individuel
- Accueil collectif
- Epanouissement
- Attitude bienveillante
- Accompagnement à la parentalité

Nos projets

- Kamishibai
- Eveil musical
- Arts plastiques
- Potager
- Baby gym
- Cuisine
- Albums photos

S'agissant d'une crèche associative, l'implication des parents est la bienvenue pour proposer leurs services (réparation de petits matériels, couture...)

Elle est surtout primordiale pour représenter les membres du conseil d'administration et le bureau car ce sont eux qui régissent la crèche.



L'ESCALE

Soutien à la parentalité



Les actions et animations
sont gratuites
pour les familles
et financées en partie
par la CAF



Inscriptions aux ateliers obligatoires
auprès du pôle petite enfance

Château de Pioule
(2^e étage)

Allée des Thermes

Tél : 04 94 50 16 72

petite.enfance@mairie-leluc.fr

L'arrivée d'un enfant dans votre vie est une expérience merveilleuse, mais elle peut aussi susciter de nombreuses questions et inquiétudes.

C'est pourquoi la municipalité a créé « L'Escale », un lieu dédié au soutien à la parentalité animé par des professionnels de la petite enfance.

Ce service propose aux futurs parents et jeunes parents des ateliers gratuits, des rencontres thématiques et des conférences.

L'occasion d'en apprendre davantage sur des sujets divers tels que la diversification alimentaire, l'allaitement, l'opposition et de participer à des ateliers parents enfants (patouille, histoires et comptines...).



Un lieu de rencontre et d'échanges

« L'Escale » permet aux parents de se retrouver, d'échanger, et de faire grandir leur sentiment de compétence parentale au contact d'autres parents qui partagent les mêmes questionnements ou difficultés.

C'est un lieu qui vise également à renforcer le lien unique qui vous lie à votre enfant. Une aide précieuse qui vous permettra de vous investir pleinement dans le rôle de parent.

Le projet est organisé en partenariat avec la CAF, le Réseau Parentalité Coridys Cœur du var, et l'association « Bébé en conscience ».

Le planning mensuel des actions et animations est communiqué sur l'application «TIPI».



Disponible sur
Google Play



Disponible sur
App Store



RELAIS
PETITE ENFANCE

04 94 50 16 78

MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL
« Les enfants de Pioule »

04 94 50 16 73



MULTI-ACCUEIL ASSOCIATIF
«Les Pitchounets»

04 94 99 68 42

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ
«L'Escale»

04 94 50 16 72



Le château de Pioule, réhabilité en 2008 par la commune du Luc, c'est plus de 1 000 m² dédiés à la petite enfance.

Plus d'une centaine d'enfants y sont accueillis sur différentes structures.

C'est également une quarantaine de professionnels de la petite enfance qui œuvre chaque jour pour le bien-être, la qualité de l'accueil des jeunes enfants et des familles.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h

Service administratif du pôle petite enfance

Pour tout renseignement et inscription
à la crèche communale :

Du Lundi au vendredi
de 7 h 30 à 18 h

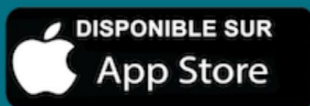


Château de Pioule - Allée des Thermes
Tél : 04 94 50 16 72 - Fax : 04 94 50 02 19
Mail : petite.enfance@mairie-leluc.fr



WWW.MAIRIE-LELUC.COM

TÉLÉCHARGER L'APPLICATION "LE LUC EN PROVENCE"



SCANNEZ-MOI

